

LE DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par la délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire, et notamment l'article 24 ;
- Vu la délibération du 11 avril 2019 du conseil de la faculté des sciences et ingénierie élisant M. Stéphane REGNIER Doyen de la faculté des sciences et ingénierie ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Sylvain ARGENTIERI est nommé chargé de mission « mineur métier » auprès du doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Article 2

Monsieur Sylvain ARGENTIERI bénéficie d'une équivalence de temps de service de 96 heures d'enseignement au titre de la présente mission.

Article 3

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 28 mai 2019

Stéphane REGNIER

Le Doyen de la Faculté des
Sciences et Ingénierie



Pièce jointe : lettre de mission

Denis Côte
Vice-doyen Formation
Faculté des Sciences et ingénierie

à

Monsieur Sylvain Argentiéri

Paris, le 15 mars 2019

Objet : Mission « mineure métier » de la Faculté des Sciences et Ingénierie

La Faculté des Sciences et Ingénierie construit un modèle innovant de formation professionnalisante adossée aux licences générales et compatibles avec la structuration majeure/mineure. Ce modèle original consiste à proposer un parcours mono-disciplinaire associant la majeure d'une licence et une complémentaire « métier » spécifique, en L2 et L3, cette double formation devant permettre aussi bien une poursuite d'études en master qu'une insertion professionnelle en entreprise dès la fin de la licence. Pendant l'année de L2, proposée en formation sous statut étudiant, la complémentaire « métier » permet l'acquisition de compétences spécifiques et inclut un stage. Pendant l'année de L3, proposée en formation sous statut d'apprenti, cette complémentaire consiste en une immersion en entreprise.

Dans ce contexte, je vous confie la mission de pilotage de la mise en place de ce nouveau modèle de formation professionnalisante, en lien direct avec le vice-décanat Formation. Cette mission consiste à :

- animer l'équipe des responsables des formations disciplinaires et professionnalisantes des différents départements de licence,
- renforcer le dialogue avec les CFA partenaires pour construire cette offre nouvelle et y associer les entreprises susceptibles de proposer des contrats d'apprentissage,
- proposer la mutualisation d'enseignements transversaux communs aux complémentaires « métier » des différentes mentions de licence en vue d'optimiser les moyens des départements de formation,
- veiller à l'articulation de cette offre avec les formations en apprentissage proposées en master, l'ensemble devant constituer des parcours de formation en apprentissage cohérents du L3 au M2 et attractifs tant pour les étudiants que pour les entreprises.

Afin de vous permettre de mener cette mission dans les meilleures conditions, il est prévu une équivalence de temps de service de 96h d'enseignement, venant compenser la charge de travail et la responsabilité qui découleront des diverses actions à mener.

Je vous remercie par avance de votre engagement dans cette mission et vous assure de toute ma confiance.

Pour la Doyenne
de la Faculté des Sciences et Ingénierie
et par délégation
Le Vice-Doyen Formation
Denis CÔTE



Denis CÔTE
Vice-doyen Formation
de la Faculté des Sciences et ingénierie
de Sorbonne Université